



*Liberté
Égalité
Fraternité*



ADEME, Agence de la transition écologique

Bertrand AUCORDONNIER – référent énergies renouvelables

Formation des commissaires enquêteurs de Bourgogne
03 octobre 2024



ADEME

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques.

Dans différents domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

Site institutionnelle : <https://www.ademe.fr/>

Aide et accompagnement : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Centre de ressources : <https://librairie.ademe.fr/>



ADEME

Notre siège social est à Angers. L'ADEME regroupe plus de 1 000 salariés répartis sur :

- 3 sites pour les services centraux, à Angers (49), Paris (75) et Valbonne (06)
- 17 directions régionales (13 en métropole et 4 en outre-mer). Cela représente 26 implantations
- 3 représentations dans les territoires d'outre-mer (Polynésie, Nouvelle-Calédonie et SPeM)

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration comprend 28 membres, ses membres sont nommés pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois.

Président de l'ADEME, M. Sylvain WASERMAN,

- onze représentants de l'État
- une sénatrice et un député ;
- quatre représentants des collectivités territoriales ;
- cinq personnalités qualifiées
- six représentants issus du personnel de l'ADEME.



ADEME

Budget : Pour 2024 : 1 149 M€

- 839 M€ de subventions pour charges de service public dans le cadre du programme 181 « prévention des risques » inscrit dans le projet de loi de finance pour 2024
- 173 M€ de financement reçu de l'État pour la part du plan de relance confié à l'ADEME
- 82 M€ de recettes propres (programmes CEE, formations, colloques, intéressement sur retours financiers du programme d'investissements d'avenir, etc.) ;
- 37 M€ de subventions au titre du fonds vert ;
- 18 M€ de subventions contractualisées avec l'Union européenne, l'État ou les collectivités territoriales.

En Bourgogne-Franche-Comté



33 personnes

2 sites
Besançon et Dijon



Equipe managériale :

- + Directrice régionale
- + Directeur régional délégué

Pôle Transition énergétique :

- + Efficacité énergétique et qualité environnementale du bâti
- + Énergies renouvelables et de récupération
- + Hydrogène et carburants alternatifs
- + Méthanisation, agriculture
- + Forêts Résilientes
- + Electricité renouvelable et réseaux énergétiques

Pôle Economie circulaire :

- + Démarches territoriales d'Economie circulaire
- + Tarification incitative
- + Production durable / Consommation durable
- + Biodéchets, alimentation durable
- + Filières et valorisation

Pôle Acteurs économiques :

- + France 2030
- + Décarbonation de l'industrie
- + Tourisme durable

Pôle Territoires durables :

- + Démarches territoriales Climat-Air-Energie
- + Organisation de la mobilité
- + Adaptation au changement climatique

Actions transversales :

- + Sobriété
- + Accompagnement des changements
- + Santé environnementale
- + Bio-économie
- + Observation
- + Sites et sols pollués

Missions supports :

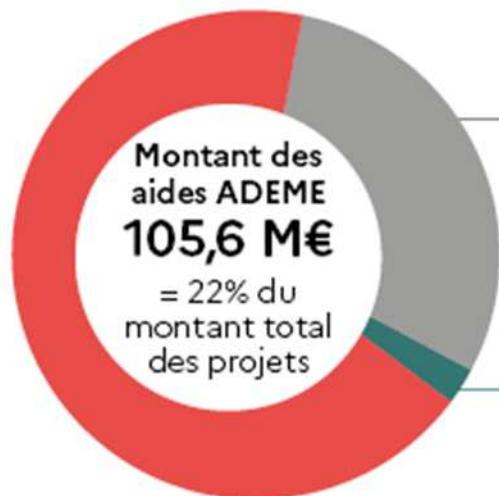
- + Communication
- + Formation externe
- + Gestion administrative et budgétaire

Les chiffres 2023

AIDES ADEME

401 projets

Montant
total des
projets :
478 M€



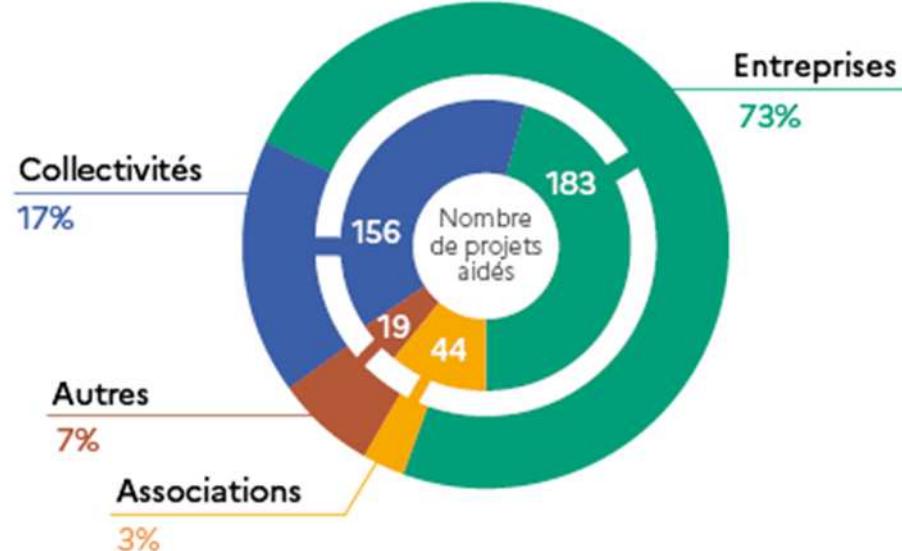
dont crédits
France 2030 et
Fonds Tourisme
Durable

44,4 M€
58 projets lauréats

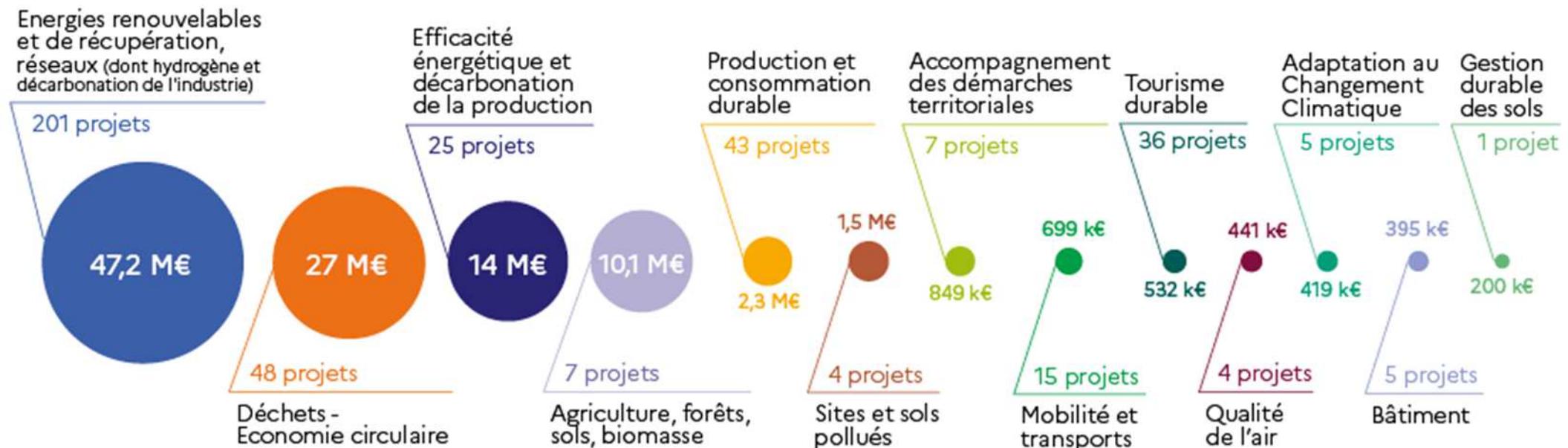
dont crédits
Fonds vert

3,65 M€
14 projets lauréats

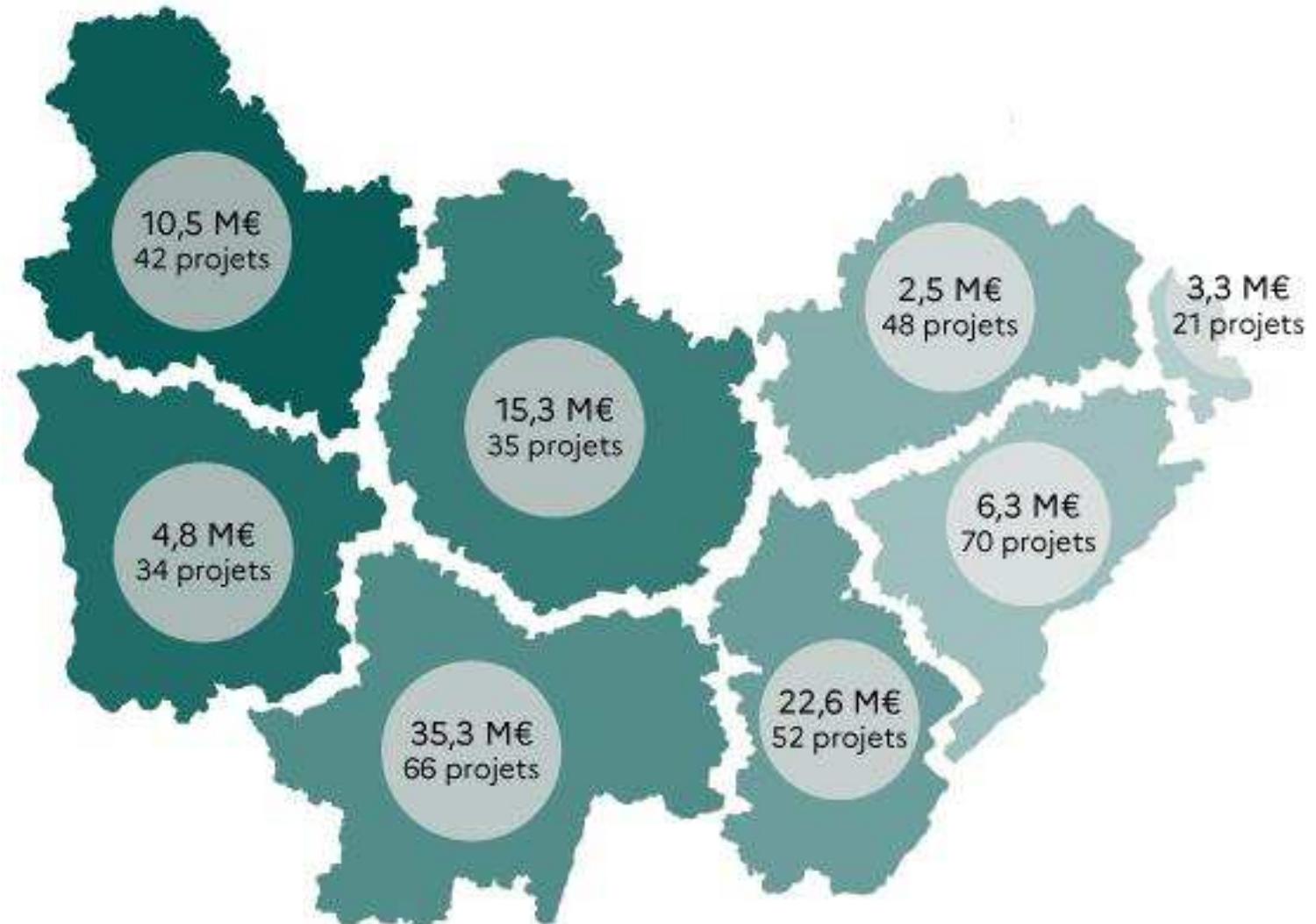
RÉPARTITION DES AIDES PAR BÉNÉFICIAIRE



Répartition des aides et des projets par thématique



Bilan par département des AIDES ADEME





Liberté
Égalité
Fraternité



Exemples d'aides

Transition énergétique



- **Contrats chaleur renouvelable territoriaux (CCRT) :**

- *Un outil de soutien au développement ambitieux et maîtrisé des énergies renouvelables thermiques et de récupération.*
- *5/8 départements couverts (21; 39; 58; 70; 71). Des contrats portés par les syndicats d'énergie.*
- *Objectifs pour 4 années: + 46 GWh EnR; 23 M€ d'aides; 60M€ d'investissements.*

- **Les GENERATEURS**

- *4 Générateurs qui couvrent l'ensemble des 8 départements de Bourgogne-Franche-Comté. Il est porté par Territoire d'Energie, l'alliance des syndicats d'énergie de la région + une animatrice chez Energie partagée pour développer des projets d'énergie citoyenne.*
- *400 000€ d'aide sur trois ans*



Forêts résilientes

- **AAP RENOUVELLEMENT FORESTIER**
15/06/23 - 31/05/24

63 dossiers déposés au titre de France 2030
200 000 arbres pour 168 Ha au 14 mars 2024

- **AMI ESPR – Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes 2023**

49 dossiers lauréats pour 78 équipements
Montant des investissements : 26,1 M€
Aides : 9,1 M€
Taux d'aide moyen : 35%

- **Mobilisation des services de l'État autour de la filière forêt-bois en BFC (GT2 et GT3)**
- **Série de 8 vidéos « Le bois énergie en BFC »**

	Taux minimum	Bonification critère « certification PEFC / FSC ou équivalente »	Bonification critère « faire filière »	Taux maximum
Volet 1 : peuplements sinistrés	50%	+15%	+15%	80%
Volet 2 : peuplements vulnérables et/ou dépréciants	37.5%	11.25%	11.25%	60%
Volet 3 : peuplements pauvres ou conditions d'exploitation difficiles	37.5%	11.25%	11.25%	60%



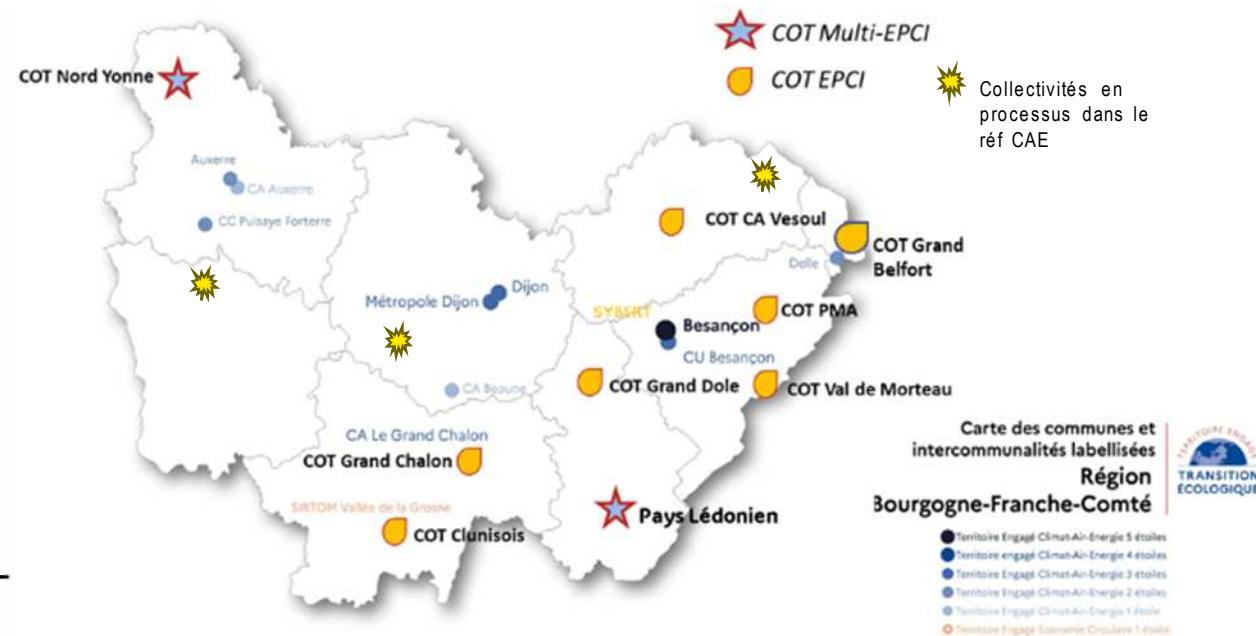
Economie circulaire

- **Valorisation des déchets ménagers :**
 - Tri à la source des biodéchets : Fonds Vert et Fonds ADEME (18 dossiers; 4,3 M€); plus d'aide Fonds ADEME en 2024
 - Tri des emballages : Le tri de tous les emballages est opérationnel sur toute la région. Inauguration du centre de tri de Dijon, financement du projet d'Ormoy (89), centre de sur-tri des plastiques à Ruffey-lès-Beaune
- **Financement d'une chaufferie CSR (Combustible Solide de Récupération) à Tavaux** (15 M€ aide ADEME)
- **Alimentation durable avec DRAAF et Région** : Plus d'une trentaine de PAT portés en BFC et soutenus par l'ADEME et la DRAAF (1 nouveau en 2023); Animation du réseau régional des PAT et SAT en BFC en partenariat avec la Région et la DRAAF
- **Réemploi** : mise en place du fonds réemploi, montée en puissance des éco organismes sur le financement des projets; repositionnement de l'ADEME sur l'animation des filières de réemploi et les études amont (textile, recyclerie culturelle)



Territoires durables

- **Territoire Engagé Transition Écologique : Programme phare des collectivités**
 - Démarche opérationnelle de planification écologique selon les compétences de la collectivité avec un référentiel d'actions et d'amélioration continue.
 - 25 collectivités engagées en BFC
 - 9 Contrats d'Objectifs signés (+ Grand Belfort en 2023)
 - 3 collectivités rurales engagées dans le label CAE (CC de Pouilly-Bligny, CC Pays de Lure, CC Haut Nivernais Val d'Yonne)





Territoires durables

- **Animation régionale des territoires en Transition** (depuis 2017)
 - Délégation régionale aux rencontres TePos - Monts du Lyonnais (50 participants)
 - Journée régionale des Territoires en Transition (23/11 - Genlis) : 50 collectivités participantes, 190 participants.

journée régionale des
**TERRITOIRES
EN TRANSITION**
Bourgogne-Franche-Comté TERRITOIRES EN TRANSITION
TUDI 23 NOVEMBRE 2023

ensemble, soyons à la hauteur!

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
de la PLANIFICATION
au PASSAGE À L'ACTION, comment
accélérer ?

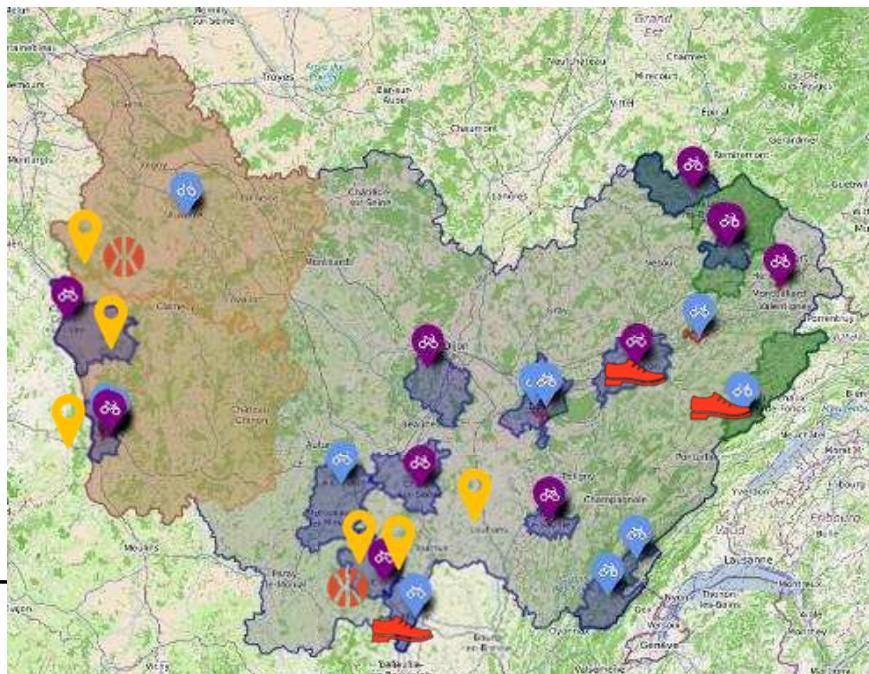




Territoires durables

- **Mobilité durables : belle dynamique autour de la Cellule France Mobilités**
 - AAP dispositifs Mobilité : 6 lauréats en 23
Plans de mobilité simplifiés & schémas directeurs des modes actifs
Mobilités Actives / Changement de pratiques
 - Marche du quotidien : 3 lauréats (GBM, Morteau, Charnay Les Macon)
 - 3è édition du Challenge de la Mobilité : 5 590 participants (+ 30% par rapport à 2022), 34 territoires engagés et 267 établissements inscrits
 - Xtrem Défi : 2 territoires lauréats (CC Puisaye Forterre, CC Clunisois)

**CHALLENGE
DE LA MOBILITÉ**
Bourgogne-Franche-Comté



- AAP marche (3)
- Dispositifs mobilité 2023 (6)
- Territoires Xtrême Défi (2)

25 Lauréats AVELO (en BFC)
A VELO 3 à venir

La décarbonation des entreprises : Sobriété, efficacité et substitution



Investir
dans les
solutions
existantes

Connaître les problématiques



- BPI/ADEME 57 diag décarbon'aktion
- Sur 2022/23 : 90 diag énergétique (action CCI et PVF)
- 11 projets d'éco conception
- 973 accompagnements du RT2E



- 33 études de faisabilités ENR, Chaleur fatale
- 30 Tremplin aides de 5k€ à 50k€
- 8 décarb flash aides entre 20k€ et 300k€
- **Coublanc Textile** : tissage fibres textiles recyclées 110T, aide 190k€
- **Industeel le creusot** : 54 M€ investissement 12,3 M€ aide Tco2 abattues : 5 885 tCO2/an Tco2 abattue : 8% vs total site

L'ADEME, animatrice de réseaux de proximité

- **+ de 150 chargés de mission**, relai sur le terrain pour démultiplier notre action et accompagner les projets des collectivités & des entreprises
- **Co-animation et co-financement avec nos partenaires régionaux** (Région BFC, DREAL, DRAAF, ...)

Approches transversales ↑
Approches thématiques



Cible Collectivités



Réseau des établissements de santé en transition





Liberté
Égalité
Fraternité



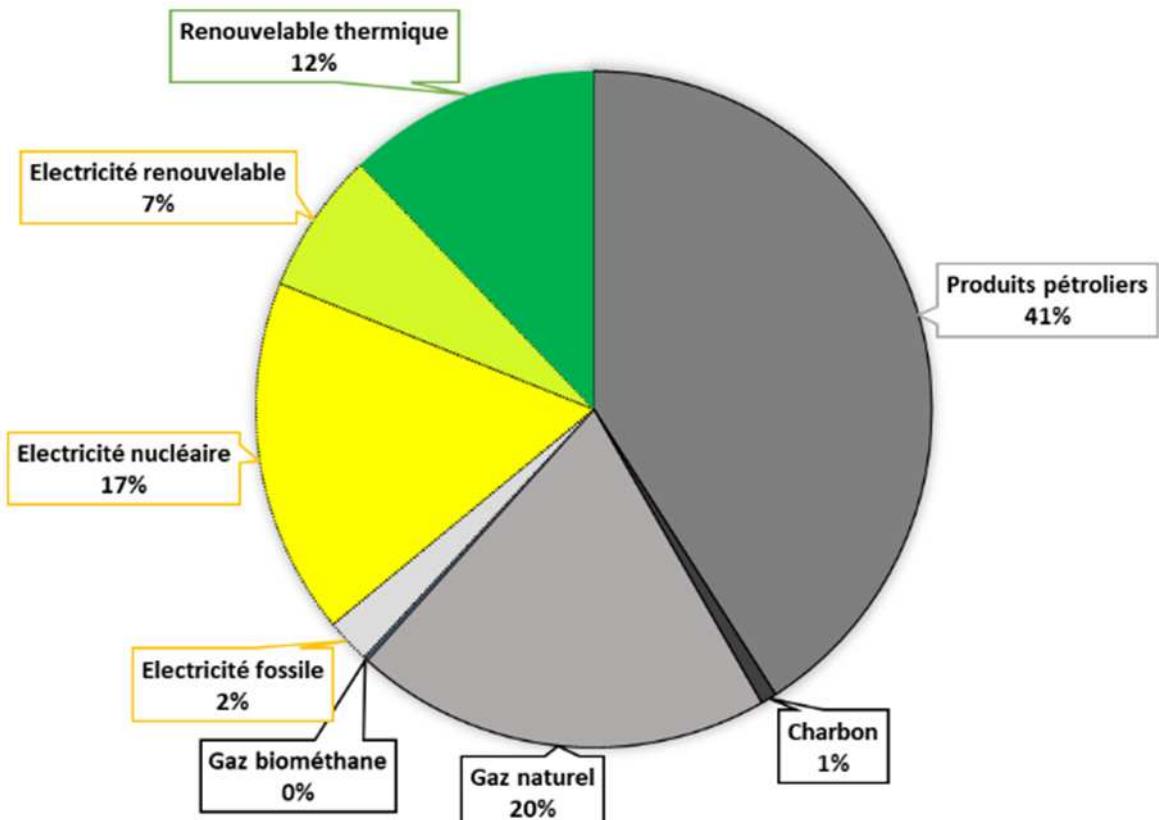
Focus : enjeux énergétiques et ENR

Nos ressources énergétiques

Consommation finale d'énergie en France :

1 600TWh

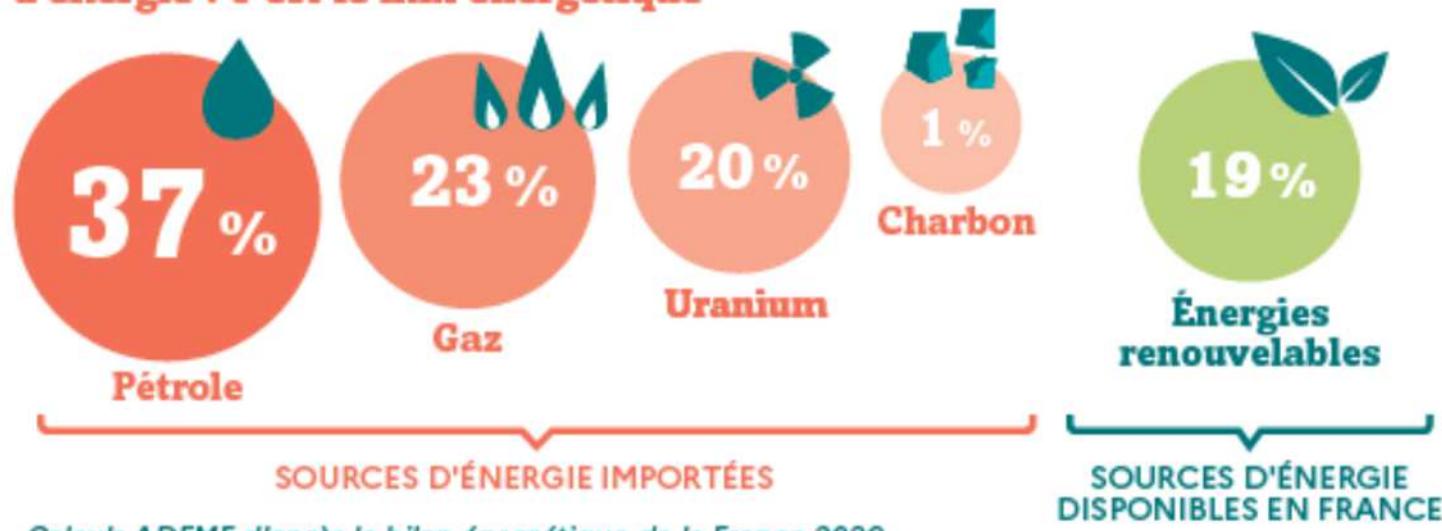
CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE EN FRANCE PAR ÉNERGIE EN 2021



Nos ressources énergétiques

LA FRANCE DÉPEND BEAUCOUP D'ÉNERGIES IMPORTÉES

Pour répondre à nos besoins, nous utilisons plusieurs sources d'énergie : c'est le mix énergétique



Calcul ADEME d'après le bilan énergétique de la France 2020

La transition énergétique et écologique

Quels enjeux énergétiques pour la neutralité carbone ?



Horizon 2050-2060+
Modélisation
du système électrique
cohérente avec SNBC
6 scénarios offre
3 trajectoires demande
(et 4 variantes)
Sécurité électrique
Analyse multicritères
économie, matières...

Octobre 2021



Horizon 2050+
Modélisation
sectorielle
énergie,
matières premières,
usages biomasse
Périmètre domestique
et empreinte
Analyse multicritères
emplois, empreinte,
cobénéfices...

Octobre 2021



Horizon 2050
4 scénarios
Cadrage commun
Modélisations
sectorielles
+
Outil intégrateur
énergie, GES, matières, sols
Analyse multicritères
économie, empreinte,
robustesse...

Novembre 2021

www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/

Prospectives neutralité carbone à 2050

✓ Diminuer nos consommations

Dans tous les cas, **une urgence à agir avec vrai un changement d'échelle**

La baisse des consommations d'énergie : **une nécessité absolue**

-> **Consommer moins de 1 000 TWh**

	en 2020	en 2050		
		<small>Le réseau de transport d'électricité</small> 		
Consommation énergie finale	1 600 TWh	$\div 1,5$ → 1100 TWh*	$\div 2$ → 876 TWh	$\div 2 \rightarrow 790 \text{ TWh à}$ $\div 1,2 \rightarrow 1300 \text{ TWh}$

* Schéma National Bas Carbone

Prospectives neutralité carbone à 2050

✓ Electrifier les usages

Et l'électrification du mix énergétique : de 25% aujourd'hui à 50 à 60%

	en 2020	en 2050		
		Le réseau de transport d'électricité 		
Part d'électricité dans consommation finale	25% → 430 TWh	60% → 645 TWh	60% → 520 TWh	42 à 56% → 300 à 700 TWh

Prospectives neutralité carbone à 2050

✓ Augmenter la production renouvelable

De la biomasse :

	en 2020	Le réseau de transport d'électricité en 2050 	 en 2050	 en 2050
Biométhane	8,5 TWh (valorisé en gaz, électricité et chaleur)	SNBC (Schéma National Bas Carbone) : plus de × 10 → 150 TWh	plus de × 10 → 140 TWh	plus de × 10 → 90 à 150 TWh
Bois énergie	environ 110 TWh	Pas l'objet du rapport	× 1,5 → 195 TWh	× 1,5 → 195 TWh

Prospectives neutralité carbone à 2050

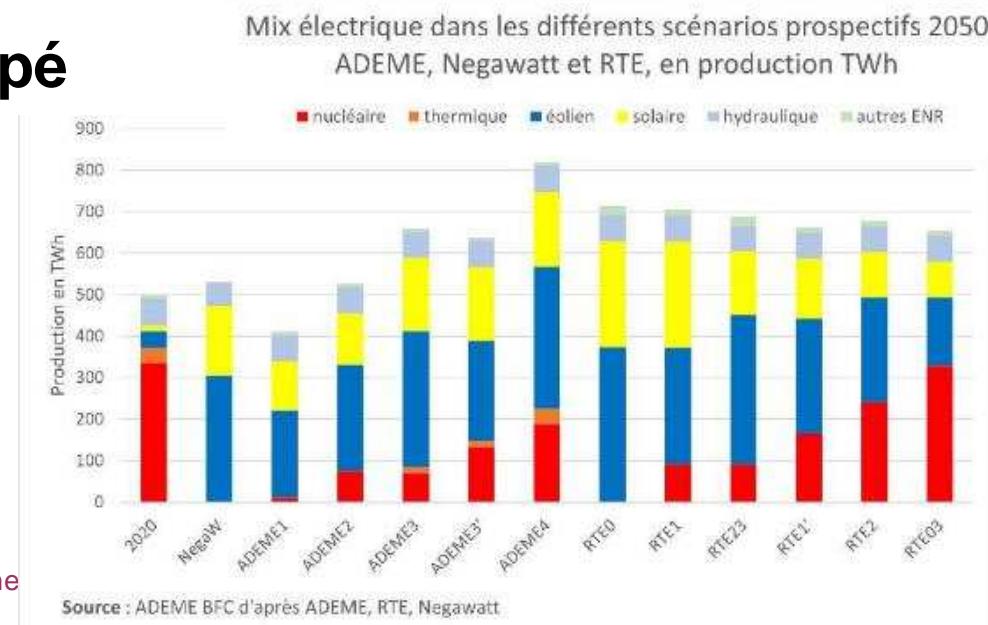
✓ Augmenter la production renouvelable

Côté électricité, **l'éolien devient la première source de production**
Sauf dans le scénario 3 de RTE

et le photovoltaïque est **fortement développé**
par rapport à aujourd'hui

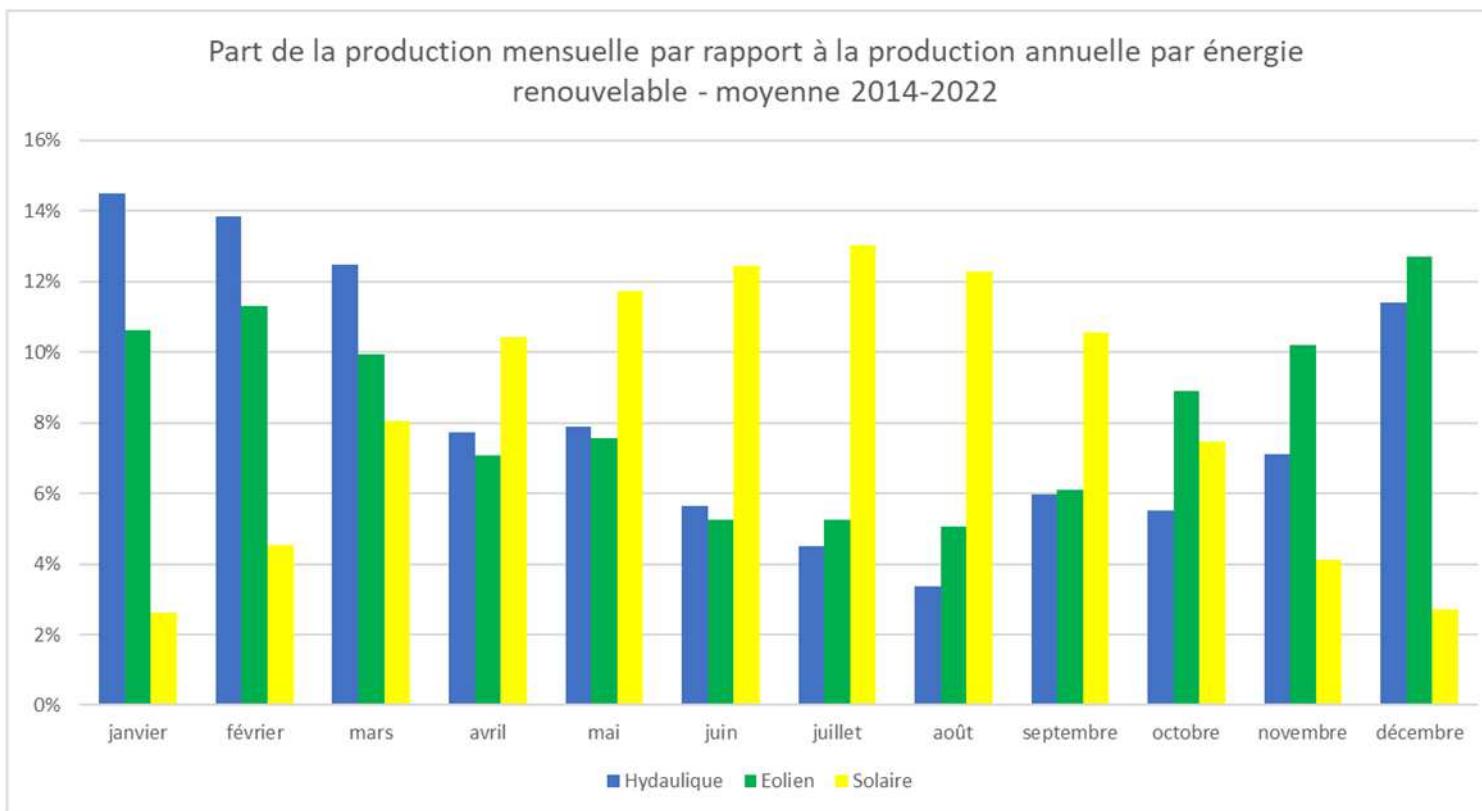
Diminution de la proportion nucléaire
dans tous les scénarios
et le nouveau nucléaire reste une option

[www.bourgogne-franche-comte.ademe](http://www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr)



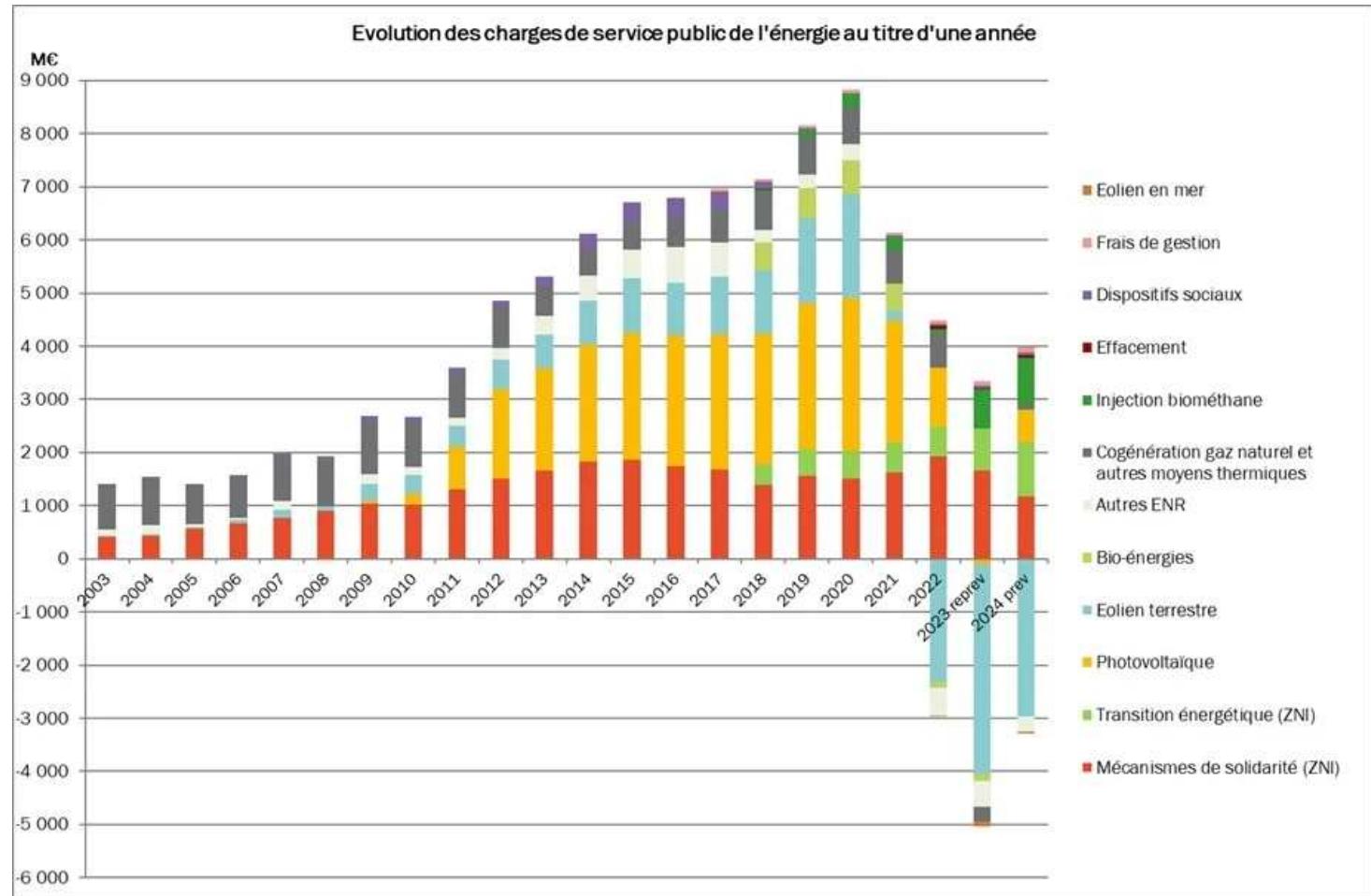
Prospectives neutralité carbone à 2050

✓ Importance du mix d'énergies renouvelables



Le développement du photovoltaïque

✓ Soutiens publics :



Source : CRE, évaluation des charges de service public de l'énergie pour 2024 et à la réévaluation des charges de service public de l'énergie pour 2023, www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr
<https://www.cre.fr/electricite/soutien-a-la-production/charges-de-services-public-de-lenergie.html>

Enjeux et actions de l'ADEME sur les ENR

Biogaz, photovoltaïque, éolien

Accompagnement projet ENR

- Les Générateurs



Programme national porté par l'ADEME qui se décline régionalement

Il porte sur une activité non économique, de sensibilisation, d'information, d'animation, de montage d'opérations collectives, de conseil de premier niveau

vis-à-vis des collectivités du bloc communal en priorité et des EPCI

Pour projets éoliens et grand PV lors de la phase d'émergence & début de développement

→ En Bourgogne-Franche-Comté, 4 conseillers hébergés dans les syndicats d'énergie

<https://lesgenerateurs.ademe.fr/>

Jean-Pierre VALLAR - 06 82 51 55 84 - jp.vallar@sidec-jura.fr

Accompagnement projet ENR

- **Energie partagée**

- Animation du réseau des porteurs de projets et acteurs de l'énergie renouvelable citoyenne en complémentarité avec les Générateurs
- Accompagnement à distance des projets
- Sensibilisation et montée en compétences des acteurs locaux



Chloé Quinonero
chloe.quinonero@energie-partagee.org
07 57 18 29 37

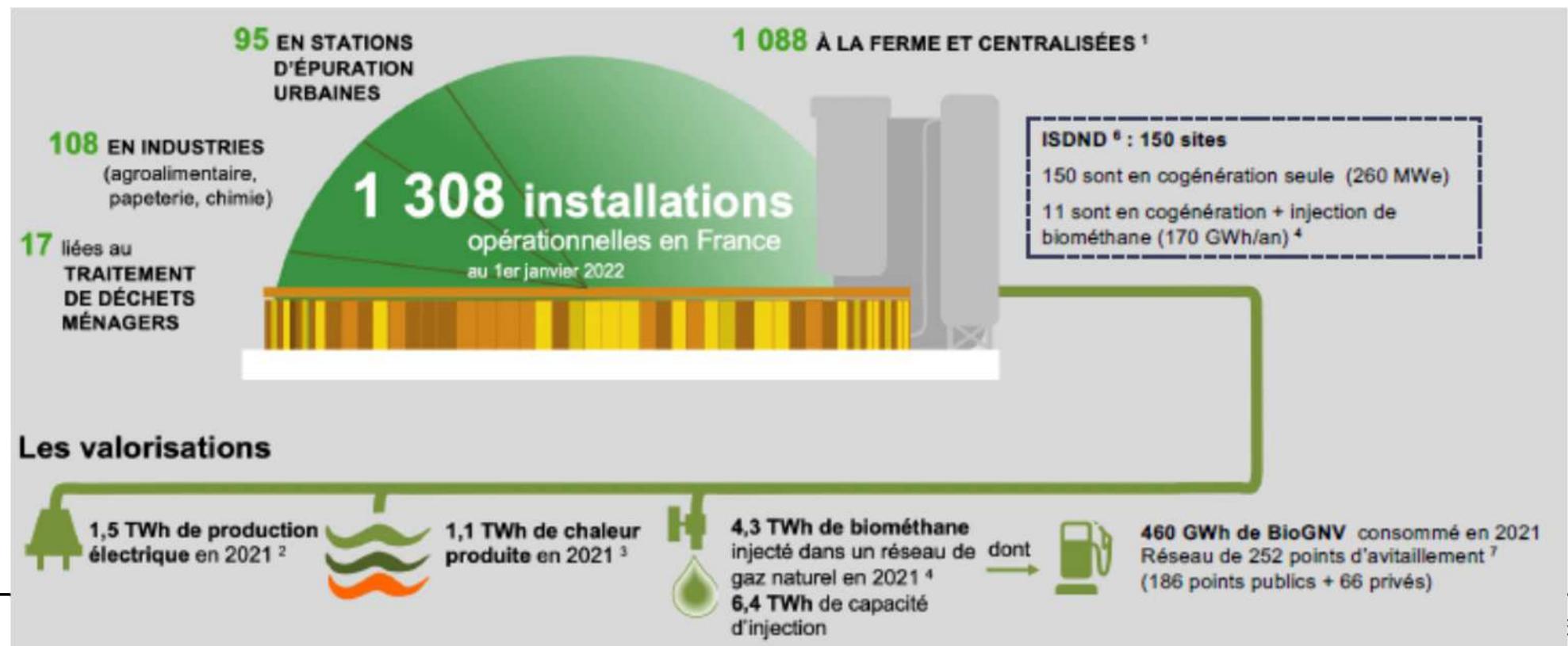


Accompagnement projet ENR

- La méthanisation

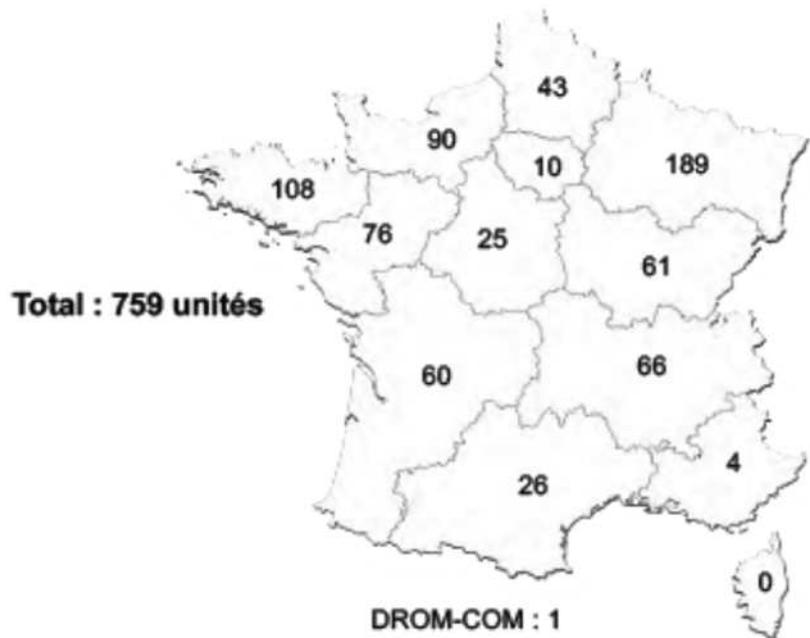
Accompagnement projet ENR

• La méthanisation

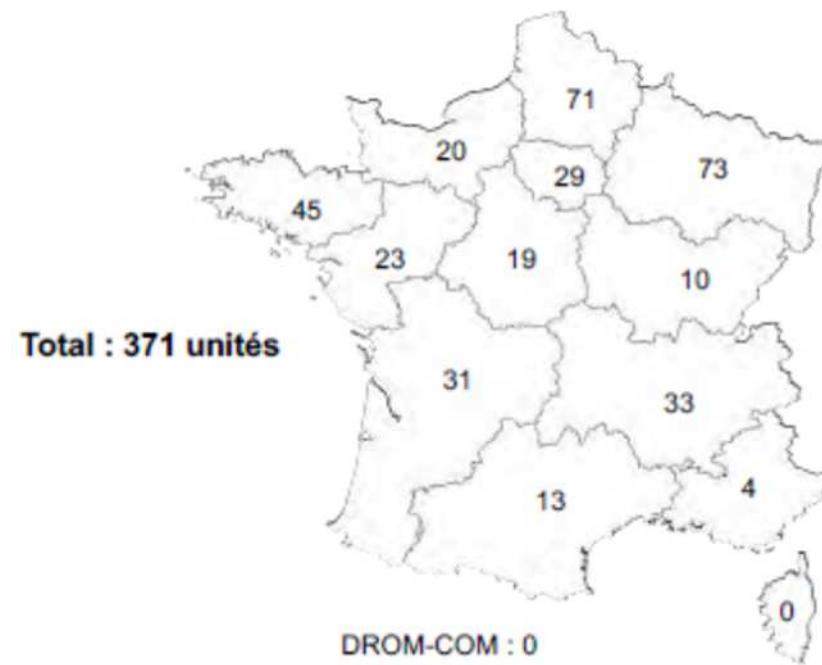


Accompagnement projet ENR

Répartition géographique des installations
en cogénération (en nombre d'installations)



Répartition géographique des installations en
injection (en nombre d'installations)





Accompagnement projet ENR

- Métha BFC – ADEME / Régino BFC

Centre de ressources et d'information

Accompagnement de projet et financement d'études

étude d'opportunité

étude de faisabilité

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Communication et concertation

<https://methabfc.fr/>



Accompagnement projet ENR

• Métha BFC

Financement de projet :

Opérations éligibles :

- ⇒ Maitres d'ouvrage : secteur concurrentiel (public ou privé)
- ⇒ Valorisation énergétique : biométhane / Cogénération / bioGNV / chaleur

Critères	Eligibilité	
Montage du projet	Etude de faisabilité indépendante, label QUALIMETHA	
Approvisionnement	Maitrise 50% plan d'appro par les actionnaires dont 100% pour les CIVES, 0% cultures principale, 30% max CIVE du volume intrant et limité à 30% de la SAU, 0 irrigation, rayon d'appro 75 km biodéchets et 40 km autres matières	
Valorisation énergétique	Taux de valorisation > 50% en cogénération Débimètres et compteurs	
Empreinte environnementale	Couverture. Épandage par pendillard ou enfouisseur. L'engagement d'une étude d'impact sur la microbiologie des sols. Bilan GES.	
Concertation	Preuve de concertation. Aide à la concertation en cas de besoin avérés (marché Région-ADEME)	
Niveau d'aide	ADEME	Région
Injection	Forfait 45€/MWh - plafond 700 k€ / projet - TRI<10%	TRB <8 ans - plafond 600 k€ et complément fonds Europe
Cogénération	Forfait 110€/MWhPCI - plafond 250 k€/projet - TRI<10%	TRB <6 ans - plafond 600 k€ et complément fonds Europe
Chaudière IAA	15% de l'investissement	TRB < 8 ans
Station bioGNV	70% invtmt – plafond 200k€ aide – lien internet	

Le photovoltaïque

www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Actions de l'ADEME sur le photovoltaïque

Animation et conseil :

- Les Générateurs
- CCI
- Syndicats d'énergie pour petite toiture

Aide technique :

- Vadémécum solarisation du patrimoine public
- journée technique achat directe d'électricité

Les installations photovoltaïques au sol en Bourgogne-Franche-Comté

Source : ADEME BFC, Centrales photovoltaïques au sol,
état des lieux en Bourgogne-Franche-Comté, Edition juin 2023

[https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-
stockage/6671-centrales-photovoltaiques-au-sol.html](https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/6671-centrales-photovoltaiques-au-sol.html)

www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr



Crédit Photo : ADEME, installation de Picareau (39)

Installations photovoltaïques au sol en BFC

Centrales photovoltaïques au sol en Bourgogne-Franche-Comté en juin 2023

36 > 354 MW

en service
13 > 190 MW

en construction
30 > 348 MW

à venir (autorisées)

Moyenne : 11,3 MW
(de 0,2 à 56 MW)

Médiane : 7,9 MW

	EN SERVICE ET CONSTRUCTION		AUTORISÉES	
	Nombre	Puissance (en MW)	Nombre	Puissance (en MW)
CÔTE-D'OR	10	88	8	92
DOUBS	0	0	3	8
JURA	3	35	4	21
NIÈVRE	5	112	6	98
HAUTE-SAÔNE	4	12	1	10
SAÔNE-ET-LOIRE	17	135	2	19
YONNE	10	181	5	59
TER. DE BELFORT	0	0	1	42
BFC	49	544	30	348

Production électrique : 1 000 000 MWh par an

→ environ 5% de la consommation régionale de 2022 (environ 2% en hiver et 10% en d'été)

Installations photovoltaïques au sol en BFC

Surface d'emprise au sol (surface clôturée)

16 Ha

surface moyenne

1262 Ha

CUMULÉS

0,71 MW
par Ha

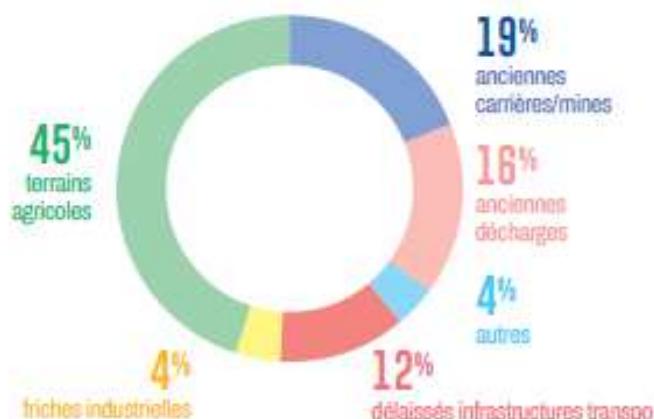
Ratio moyen
entre la puissance
installée et la
surface clôturée
pour l'ensemble
des installations

Nature des sols

La majorité des installations ont été réalisées sur des sols déjà artificialisés mais la surface cumulée des installations en terrain agricole est plus importante.

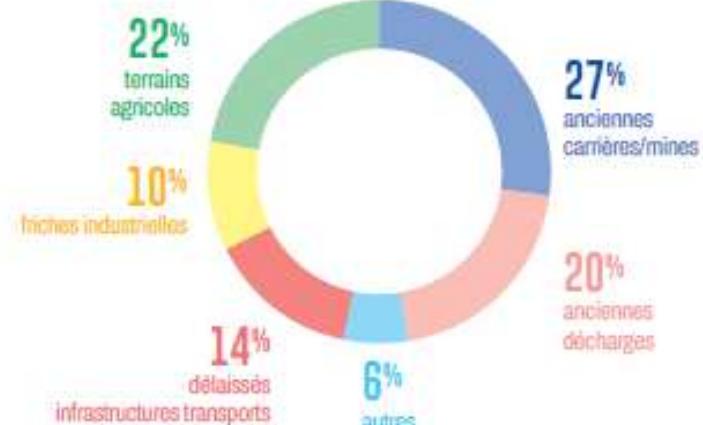
Répartition selon la surface des sols en Ha

installations en service/construction



Répartition selon le nombre d'installation

installations en service/construction



Source : ADEME BFC, 2023

www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Les installations agrivoltaïques

Étude ADEME en cours : méthode d'évaluation des projets AgriPV



www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Crédit Photo : ADEME, installation de Massangis (89)

Les installations sur sol agricole en BFC

Technologies utilisées :

ombrière fixe (70%)



« canopée » (6%)



trackers (15%)



verticaux (6%)



Activité agricole actuellement :

- principalement élevage ovin puis grandes cultures
- quelques projets en bovin, arboriculture, maraîchage

Les enjeux de l'agrivoltaïsme

Décret du 8 avril 2024 relatif au développement de l'agrivoltaïsme

Pour être considérée comme agrivoltaïque, il faut que l'installation :

- a. Apporte directement au moins l'un des quatre services suivants, sans porter une atteinte substantielle à l'un de ces services, ou une atteinte limitée à deux d'entre eux
 - Amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques
 - Adaptation au changement climatique
 - La protection contre les aléas
 - Amélioration du bien-être animal
- b. Garantisse à un agriculteur actif une production agricole significative
- c. Garantisse un revenu durable
- d. Soit l'activité principale de la parcelle agricole en respectant deux conditions :
 - La superficie qui n'est plus exploitable du fait de l'installation agrivoltaïque n'excède pas 10% de la superficie totale couverte par l'installation ;
 - La hauteur de l'installation agrivoltaïque ainsi que l'espacement inter-rangées permettent une exploitation normale et assurent notamment la circulation, la sécurité physique et l'abri des animaux ainsi que, si les parcelles sont mécanisables, le passage des engins agricoles.

Les installations sur sol agricole en BFC

Les enjeux :

La surface agricole mobilisée par l'agrivoltaïsme devrait être limitée au regard de la surface agricole totale française mais plusieurs problématiques se posent :

- La répartition territoriale ?
- La taille des installations ?
- Le jeu d'acteurs et la répartition de la valeur ajoutée (sociétés privées, propriétaires fonciers, exploitants agricoles, collectivités, les riverains...)
- Les modes de financement et de gouvernance ?
- L'impact sur le prix du foncier agricole et à terme l'acquisition des terres?
- L'évaluation, le contrôle et les sanctions ?



Panorama de l'éolien en Bourgogne-Franche-Comté

Bilan, appropriation et retours d'expériences

ADEME Bourgogne-Franche-Comté



Objectifs du panorama de l'éolien

Avoir **une meilleure connaissance du ressenti et de l'acceptation de l'éolien** sur les territoires

Identifier **les bonnes pratiques et les problèmes** en lien avec les élus et les acteurs des territoires

Pour cela, différents travaux pilotés par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté :

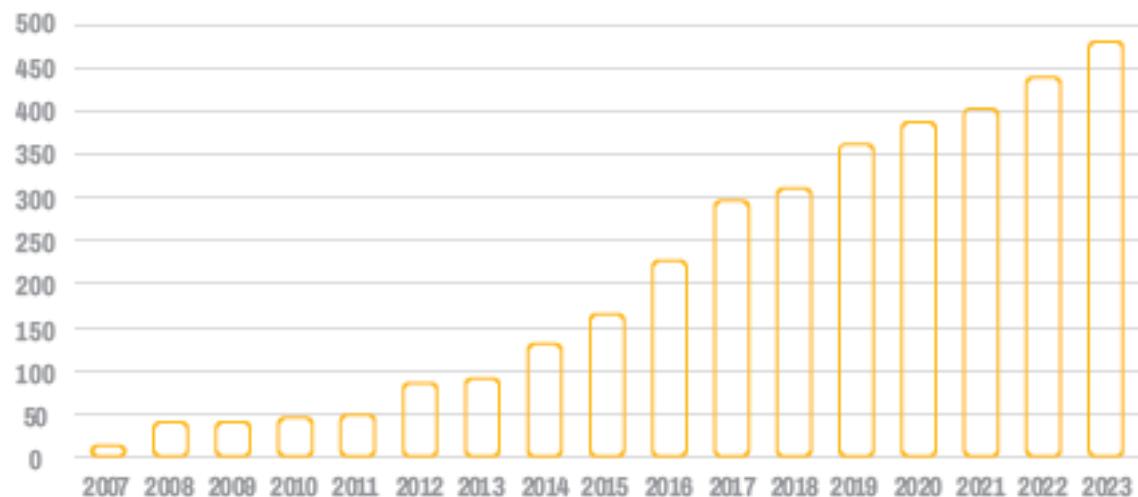
- un **sondage d'opinion** auprès des habitants de la région et des riverains d'éoliennes
- une **enquête qualitative auprès des élus** qui ont des éoliennes sur leur commune (avec une étude plus complète sur le département du Doubs)
- des **témoignages de 14 élus** qui ont des éoliennes sur leur commune
- une large étude pluridisciplinaire **sur les paysages et l'acceptabilité de l'éolien** menée conjointement par la chaire Paysage-énergie de l'Ecole nationale supérieure des paysages de Versailles, le collectif Paysages de l'après pétrole et l'ADEME. <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/7239-paysages-acceptabilite-et-eolien-analyse-des-freins-et-des-oppositions-en-bourgogne-franche-comte.html>

Etat des lieux sur l'éolien en BFC (mars 2024)



www.bourgogne-fr

Evolution du nombre d'éoliennes en Bourgogne-Franche-Comté



940
mètres environ, la proximité des éoliennes avec les premières habitations

24 %
environ des éoliennes sont implantées sur des terrains publics

75 %
des éoliennes sont sur des terrains agricoles et 25 % en forêt

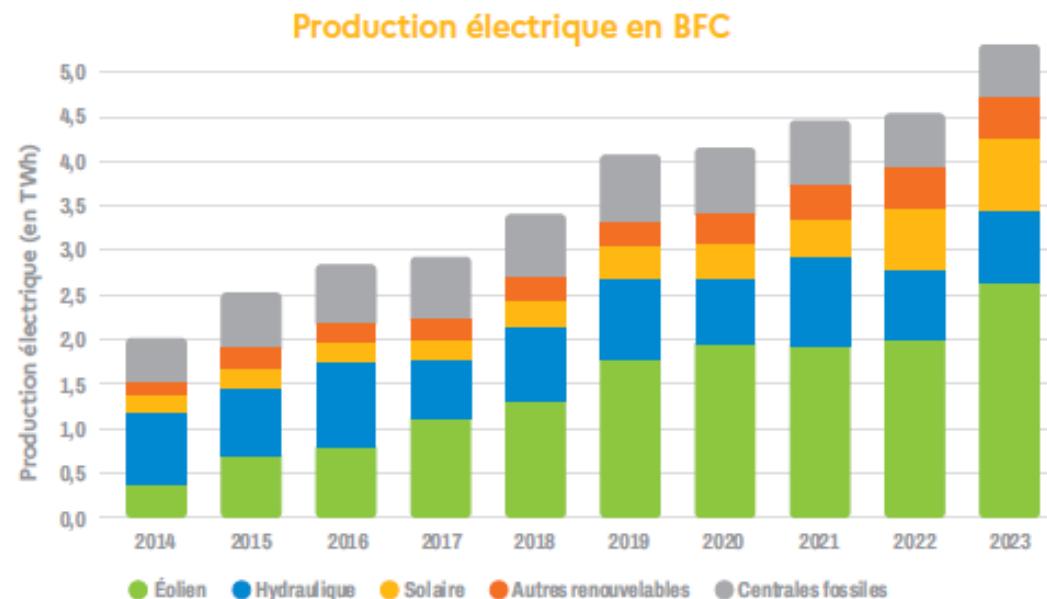
Etat des lieux sur l'éolien en BFC

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ² en 2023

1 100 MW
de puissance électrique

2 600 000 MWh
de production électrique en 2022

soit 13,3% de la CONSUMMATION
ÉLECTRIQUE RÉGIONALE



L'éolien est la première production d'électricité de la région.

Etat des lieux sur l'éolien en BFC (avril 2024)

104 COMMUNES
possèdent au moins une éolienne

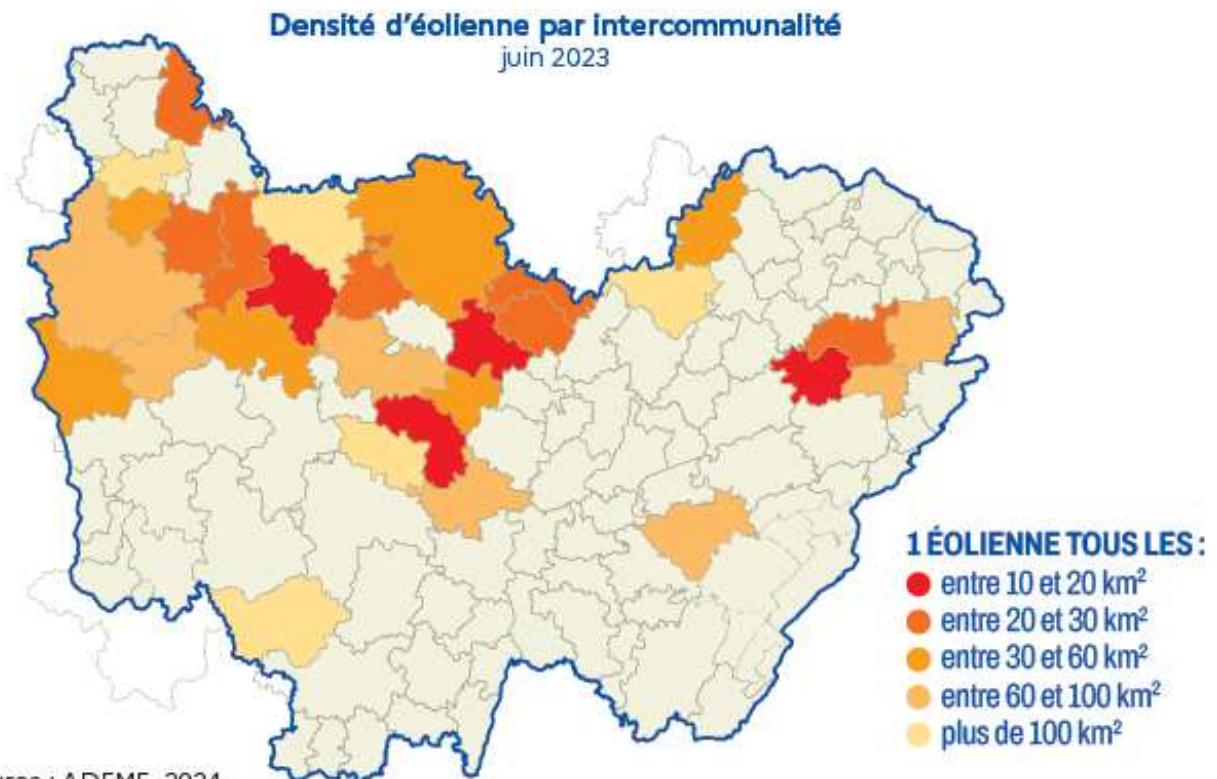
soit 2,8% des 3 700 communes de la région

35 383 PERSONNES
habitent dans une commune qui possède au moins une éolienne

soit **1,3%** de la population régionale

340 HABITANTS
Population moyenne des communes
qui ont au moins une éolienne

La médiane est de 190 habitants



Source : ADEME, 2024



Sondage d'opinion auprès des habitants de la région et des riverains d'éoliennes

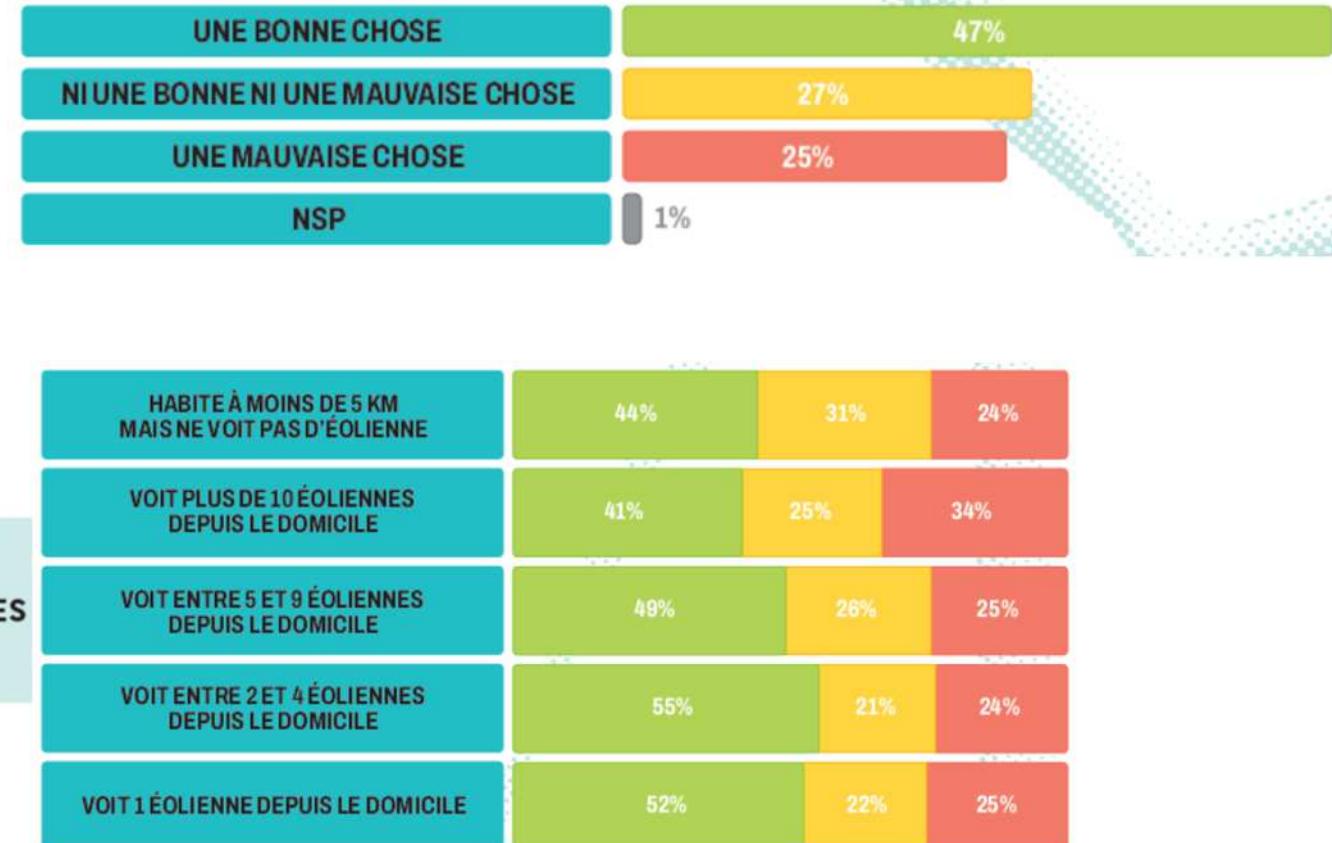
Enquête téléphonique du 8 au 19 mars 2022 réalisée par l'institut Opinion Way sur un échantillon de 1001 personnes, représentatif de la population de la région Bourgogne-Franche-Comté et un échantillon de 1001 personnes, représentatif de la population des communes de la région situées à moins de 5 km d'un parc éolien.

Sondage d'opinion – extrait

VOUS VIVEZ À PROXIMITÉ
D'UNE ÉOLIENNE.
L'INSTALLATION DE
CE PARC ÉOLIEN À
PROXIMITÉ DE VOTRE
COMMUNE/DANS VOTRE
COMMUNE EST SELON
VOUS... ?



SELON LE NOMBRE
D'ÉOLIENNES VISIBLES
DE L'HABITATION





Enquête qualitative auprès des élus qui ont des éoliennes sur leur commune

74 maires interrogés par l'ADEME (90% en mairie, 10% par téléphone)

ce qui représente 78% des communes qui ont au moins une éolienne en 2023 sur la région

Enquête élargie pour le département du Doubs avec 23 personnes parties prenantes des projets et riverains interrogés en plus des élus, entretiens réalisés par MP Consulting

Enquête auprès des élus - synthèse

- Un retour **globalement positif**, des **éoliennes bien intégrées** et des nuisances limitées

SAUF dans les territoires qui ont une densité importante d'éoliennes.

- **La question du bruit** : pas un problème pour une large majorité de maires

MAIS trois parcs éoliens, parmi ceux interrogés, relèvent une vraie gêne exprimée par les habitants

- Selon les maires, l'éolien ne dévalorise pas les biens immobiliers sur leur commune.
- Les maires connaissent **l'importance des revenus des éoliennes** pour la commune ce qui améliore l'adhésion au projet.



Une fois installée, je n'ai eu aucune plainte, certains ont dit "tout ça pour ça". »



Je n'ai aucun souci avec nos éoliennes, c'est très positif par contre je ne veux pas de « pépinière » d'éoliennes, quand y'en a de trop, ça ne va pas. »



Le problème pour nous, c'est que les familles veulent l'internet rapide, une école pas loin et de l'emploi pour le conjoint. Les éoliennes, ce n'est pas ça qui pose problème. »



Nous constatons assez peu de nuisances dans le village bien que la perception et le ressenti des habitants peuvent être assez différents selon l'acceptation ou non au projet initialement. »

Témoignages inspirants

M. LEMAIRE Jean-Claude – **Elu de Joux-la-Ville (89), maire lors du projet, 1 152 habitants**

Communauté de communes du Serein

Parc éolien de Joux-la-Ville : 22 éoliennes dont 10 sur la commune

Mise en service : 2016, éoliennes de 150 m de haut et 2,3 MW par éolienne



Des bénéfices et de nombreuses mesures compensatoires négociées pas la commune au bénéfice du territoire : Implantation d'un poste source et d'un centre de maintenance sur la commune, mise en place de pelouses calcicoles et plantation de noyers, partenariat sur le projet touristique de rénovation d'une grange sistercienne avec exposition sur les énergies renouvelables, fouilles archéologiques et l'élaboration d'un ouvrage scientifique sur ladite abbaye, reconditionnement de chemins ruraux et la reprise en enrobé de 6 km de voie intercommunale.

M. DELBROUCQ Denis, **Maire de la commune de Chamole (39), 161 habitants**

Communauté de communes Cœur du Jura

Parc éolien Sabine et Sabine 2 : 6 éoliennes sur la commune

Mise en service : 2017, éoliennes de 193 m de haut et 3 MW par éolienne



Une éolienne citoyenne qui appartient à des acteurs du territoire dont 600 citoyens regroupés dans une coopérative citoyenne, manifestations régulières à la demande des établissements scolaires, pour les Journées Européennes du Patrimoine et avec un parcours pédagogique aménagé, la commune donne un chèque énergie pour chaque famille, des ampoules LED, des composteurs...

www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr



Préconisations et actions à développer

- Définir des niveaux de densification par territoire et éviter la saturation de l'espace
- Transmettre des informations neutres et indépendantes au plus grand nombre et impliquer les habitants dans le développement de projet
- Avoir un médiateur permettant de faire le lien entre les élus, le développeur du projet, la population
- Instaurer un suivi des parcs éoliens en fonctionnement et maintenir une communication régulière auprès du territoire
- Former les élus à la transition énergétique, à l'éolien et à la conduite de projet
- Développer la gouvernance partagée des projet et l'implication des acteurs du territoire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

